

# FICHE TECHNIQUE

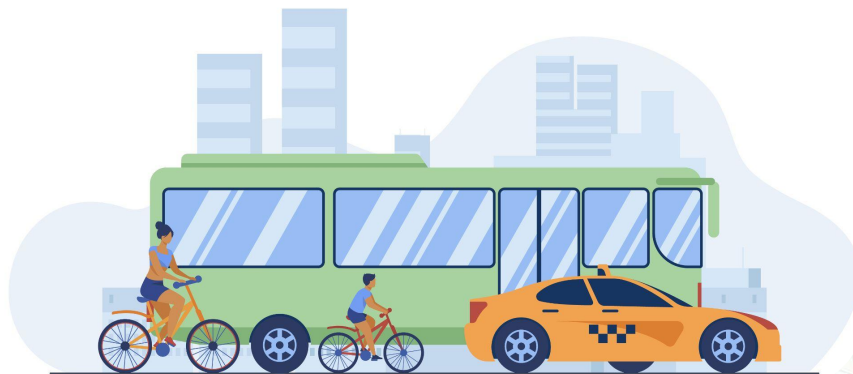
## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes

## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes

### Une définition

La diminution de l'utilisation de la voiture dans nos centres-villes est inévitable. En effet, l'automobile pose de nombreuses problématiques, notamment écologiques, de tranquillité, de gestion des ressources ou de santé publique. Ces enjeux entraînent une évolution depuis plusieurs décennies qui s'est accélérée ces 5 dernières années, avec une forte augmentation des moyens de transports alternatifs.. Entre **transports en commun, micro-mobilité** et **partage de la voirie**, il est nécessaire de mener une réflexion dans un objectif de maximiser, pour une ville, le développement des mobilités alternatives.

Cette Fiche Technique va explorer les nouvelles mobilités en donnant des exemples concrets de collectivités membres du **Réseau des centres-villes durables et de l'innovation**. Cependant, il faut également prendre en compte l'apparition de nouvelles technologies qui vont révolutionner l'utilisation de la voiture.



©Designed by pch.vector / Freepik





# FICHE TECHNIQUE

## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes

### Le partage de voirie dans le développement des mobilités durables

#### Contraindre l'usage de la voiture en donnant plus de place aux mobilités douces

Dans de nombreuses villes en France, les espaces publics et notamment la voirie se transforment. Pistes cyclables, trottoirs, voies de bus plus larges ou alors des zones piétonnes au même niveau que la route pour faire ralentir les voitures, il existe de nombreux exemples de cette transformation. Un exemple est la transformation du boulevard Charles-Gautier à Nantes qui a créé un réel partage équitable de la voie, avec deux voies exclusives aux bus au centre du boulevard, deux couloirs de voitures de chaque côté ainsi que des couloirs piétons et cyclables à chaque extrémité. Ce sont tous les moyens de transports qui se côtoient. Les voies exclusives au bus permettent de rendre les transports en commun plus rapides que la voiture, et les voies cyclables à la même hauteur que les trottoirs permettent de sécuriser au maximum les cyclistes.



© Ouest France



centre.ville  
en mouvement

06 22 24 00 00 - 06 22 24 00 00

# FICHE TECHNIQUE

## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes

Pour plus d'informations :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/editions-partage-temporel-outil-optimisation-voiries-espaces>



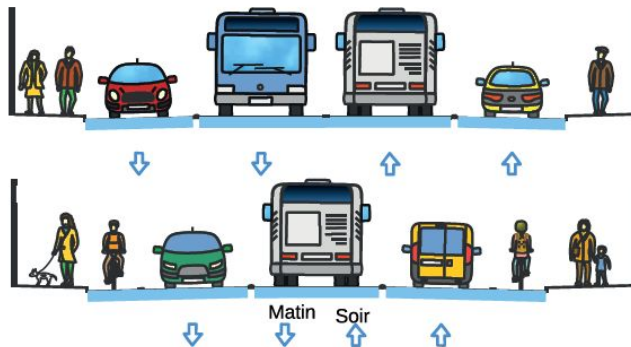
centre-ville  
en mouvement

03 20 20 11 11

## Le partage de voirie dans le développement des mobilités durables

### Le partage temporel de la voirie

Afin de faire évoluer les espaces publics tout en prenant en compte les différents flux, les villes ont la possibilité de modifier le partage de la voirie en fonction des heures ou des saisons. La première possibilité est le partage en fonction de l'heure, en donnant par exemple lors des heures de pointe plus de place aux vélos pour plus de sécurité, et davantage aux bus en heure creuse, un exemple ci-dessous :



Dans une même emprise, la mise en place d'un site propre bus réversible permet de gagner de l'ordre de 3,50 m, pouvant être mis au profit de bandes cyclables et/ou de l'extension de trottoirs par exemple.

© Cerema

L'idée est donc de moduler l'espace en fonction des usages des habitants. Par exemple, afin d'inciter les habitants à prendre le bus, on peut donner plus de place aux transports en commun aux heures de pointe.

# FICHE TECHNIQUE

## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes

Pour plus d'informations :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/editions-partage-temporel-outil-optimisation-voiries-espaces>



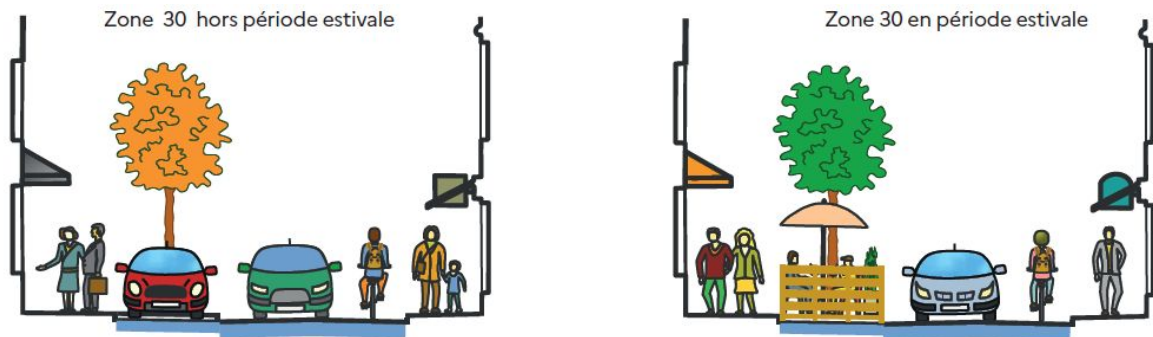
centre-ville  
en mouvement

03 20 20 20 20

## Le partage de voirie dans le développement des mobilités durables

### Le partage temporel de la voirie

Le partage en fonction des saisons est également possible. Sur l'exemple du Cerema ci-dessous, les places de stationnement se transforment en terrasses pour les bars ou restaurants en période estivale. Cet exemple permet de partager la voirie, pas seulement dans le but d'optimiser les mobilités, mais plutôt en amenant de la vie et une nouvelle économie pour les commerces l'été.



Un emplacement de stationnement permet l'installation d'une dizaine de places assises en terrasse.

© Cerema

Il faut comprendre que le partage de la voirie est central dans le renouveau des mobilités. Il faut penser les rues, les boulevards... dans un objectif de favoriser les mobilités alternatives à la voiture.



# FICHE TECHNIQUE

## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes

### Aménager pour plus de sécurité

#### Encourager l'utilisation du vélo dans nos coeurs de ville

Dans la première partie de la fiche technique nous avons vu que le partage intelligent de la voirie permettait de favoriser la sécurité de différentes formes de mobilités comme le vélo. Avec 60 000 cyclistes qui arrivent aux urgences chaque année selon le Ministère de l'Intérieur, l'aménagement de nos rues et nos boulevards est nécessaire pour garantir la sécurité des vélos.

Certes, plus de sécurité permettra de favoriser l'utilisation des bicyclettes cependant, ce n'est pas tout. En effet, selon CCI France, le deuxième obstacle à l'utilisation du vélo est le vol. Pour lutter contre ces incivilités, il est nécessaire de mettre en place dans le centre-ville de nombreux stationnements sécurisés (exemple sur la photo ci-dessous à Montpellier).



Photo : ©Big City Life, 2021

A Nantes c'est un garage à vélo de 700 places qui a été inauguré en 2021, à la gare



Photo : ©France 3 Occitanie, 2022



# FICHE TECHNIQUE

## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes

### Contact ville de Cahors :

Julien Letourneur

Manager de ville et territoire

0618421636

jletourneur@grandcahors.fr



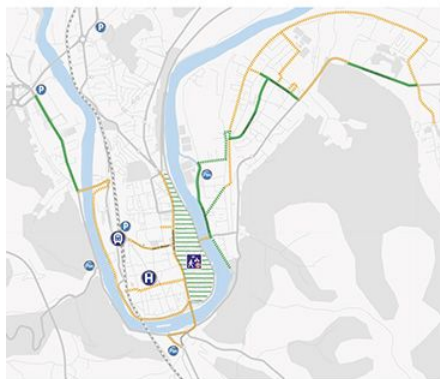
centre.ville  
en mouvement

03 22 22 11 11 - 2023

## Aménager pour plus de sécurité

### Penser le vélo à l'échelle de toute la ville

Une vidéo de Centre-Ville en Mouvement à Strasbourg montre l'importance d'une réelle politique vélo dans une ville, vous le retrouverez sur [ce lien](#). Plus généralement, il faut penser le vélo dans la globalité de la ville, que les personnes puissent aller partout en suivant une piste cyclable sans coupure. L'objectif du plan vélo est justement de favoriser ces déplacements en mettant en place des parcours vélos sécurisés. Ces plans peuvent être mis en place par les villes de toute échelle, comme Cahors membre du réseau. Voici ci-dessous le plan vélo de la commune.



© Ville de Cahors



L'objectif du plan vélo, comme le montre le plan ci-contre, est de pouvoir se rendre partout dans la ville, à vélo tout en étant en sécurité avec des pistes cyclables. Il s'agit de créer une véritable cohérence sur les parcours.

# FICHE TECHNIQUE

## Repenser la mobilité dans nos coeurs de villes



centre.ville  
en mouvement

03 20 20 11 55 - 03 20 20 11 56

## Aménager pour plus de sécurité

### Les zones de rencontre

Sur notre site internet, vous trouverez une fiche technique dédiée à la piétonnisation sur [ce lien](#). Une alternative est la zone de rencontre, qui est un compromis intéressant en laissant la place à la voiture tout en priorisant les piétons. En mettant au même niveau sur la voie piétonne, cyclistes et automobilistes, sans couloirs pour chacun, cela va permettre de mieux partager nos espaces publics. L'idée n'est pas de sortir directement la voiture du centre-ville, mais de créer une transition douce à la réduction de l'utilisation de l'automobile. Les piétons peuvent marcher sur l'ensemble de la rue ou du boulevard tandis que les autres usagers doivent s'adapter.



Photo : ©Mairie de Lagord, 2022



Photo : ©Cerema, 2016